

---

# Une nouvelle école musulmane ?

---

Articles

Le 4 juin 2007 | | 68 messages

---

La semaine dernière, le journal *Le Soir* a révélé un projet d'école musulmane à Molenbeek. En fait, début mai, des commerçants de Schaerbeek, Saint Josse, Anderlecht et Molenbeek, ont reçu un tract pour aller à une fête. Cette fête avait pour but de recueillir de l'argent pour ouvrir une école musulmane à Molenbeek le 1er septembre 2007. Cette école doit ouvrir sous l'autorité de la mosquée Al-Khalil de Molenbeek. Selon les administrateurs de la mosquée, l'école « s'adressera aussi bien aux garçons qu'aux filles ». La Ligue d'entraide islamique a déclaré, jeudi 31 mai, que cette école « vise à préparer les élèves au jury central ». Il y a, en Belgique, d'autres écoles privées qui préparent aux examens du jury central. Des écoles religieuses (catholiques, juives, musulmanes) ou des écoles non religieuses. Mais la mosquée Al-Khalil est considérée comme une des mosquées les plus influentes de Belgique. Et les responsables de cette mosquée sont vus comme des musulmans très radicaux. La mosquée organisait déjà des cours d'arabe et d'apprentissage de l'islam. Le projet d'une école préparatoire au jury central est un pas de plus. Le projet de l'école ne va pas calmer les esprits. Ces dernières semaines, en effet, le foulard a fait l'actualité en Belgique. Fin mai, l'Athénée Royal Andrée Thomas a décidé d'interdire le foulard dans les bâtiments de l'école. En Belgique, beaucoup d'écoles interdisent aux jeunes filles musulmanes de porter le foulard. C'est, pour les écoles, un signe religieux trop visible. Et des personnalités laïques ont même lancé une pétition pour qu'une loi interdise les signes religieux trop visibles dans les écoles. Une loi semblable existe, depuis quelques années, en France. Le projet d'école de Molenbeek apparaît donc comme un moyen de contourner ces interdictions. C'est aussi le risque d'une école « ghetto ».

---